

Réforme de la formation des enseignants



Robin BOSDEVEIX

Lecture recommandée

- Le cauchemar de Jules Ferry,
par André OUZOULIAS (professeur IUFM
Versailles)

En ligne sur le site du SNUIPP :

<http://www.snuipp.fr>

Merci à lui...

La réforme concerne :

- TOUS LES ENSEIGNANTS :

professeurs des écoles, professeurs de l'enseignement secondaire, technique, professionnel, agricole

- TOUTES LES DISCIPLINES

=> Tous les citoyens

Les formations actuelles

Année
de stage

2 années à l'IUFM :

- année de préparation au concours
- année de stage rémunéré (fonctionnaire stagiaire)

IUFM : Institut Universitaire
de la Formation des Maîtres

Préparation
concours

Concours

Licence
(Bac + 3)

Les formations actuelles

Année
de stage

Concours

Prépa
concours

Licence

Année de stage :

- Stage « filé » en responsabilité (temps partiel : 1/3 de service) et deux stages « massés » de 3 semaines

- Formation professionnelle en IUFM

Statut : fonctionnaire stagiaire

REMUNERE

Titularisation à l'issue l'année de formation

La formation actuelle

- 5 années de formation

(licence puis 2 années de formation en IUFM), dont les deux dernières ne sont pas diplômantes, mais la 5^e année est rémunérée (1300€ par mois environ)

- LE MINISTRE MENT quand il dit que la formation est allongée en passant au niveau master (Bac + 5)!

Comparaison

Titularisation
à Bac + 5

Année
de stage

Prépa
concours

Licence

← Concours

Titularisation
à Bac + 6

Enseignant
Stagiaire
à temps plein

2ème année
de Master

1ère année
de Master

Licence

← Concours
En Master 2

Les nouveaux masters enseignement : FORMATION A QUOI ?

- Préparation aux nouveaux concours
- Préparation pédagogique au métier d'enseignant
- Initiation à la recherche, comme dans tout master (avec un mémoire)

**Une formation infernale, dans les faits la
préparation au concours prendra le dessus**

Quelques problèmes posés par le master

- Stages et formation professionnelle
LIMITÉS en master : 8 semaines sur les 2 années!
- Etudiants de M2 utilisés comme remplaçants contractuels (car stage en TOTALE responsabilité)
- 5^e année de formation sans véritable financement... et une année de retraite en moins ! Problème social.
- La sociologie des enseignants reflètera de moins en moins celle des élèves

Et les tous les professeurs ne feront pas le master enseignement!

Les candidats libres

AUJOURD'HU

I

Année
de stage
2/3 de formation

Concours

~~Prépa
concours~~

Licence

LES
CANDIDAT
S LIBRES

DEMAIN

Prof. des écoles
Stagiaire
à temps plein

Concours

Master 2
Sciences éco

Master 1
Sciences éco

Licence

La 1/2 des professeurs des écoles pourraient prendre une classe à temps plein sans formation

Les masters enseignement : des machines à former des précaires!

Que ferons les étudiants reçus au master et collés au concours très sélectif (10 % d'admis) ?

=> Des contractuels

= PRECARITE !

**A terme, fort risque de disparition des
CONCOURS DE RECRUTEMENT...
(modèle anglo-saxon)**

APRÈS LE CONCOURS : les professeurs des écoles stagiaires (PES)

2 phases

Rentrée

Toussain

Juin



Pratique
accompagnée
dans la classe
d'un enseignant
expérimenté

REEMPLACANT
(congés longs)

avec quelques
regroupements
pour formation

DE LOURDS PROBLEMES...

- 1^{ERE} PHASE : Rôle crucial du tuteur. Or il manque cruellement de tuteurs formés : 1 maître-formateur pour 4 stagiaires dans le 93
- 2^e PHASE : Temps plein (27h) : quand préparer ses cours??? Ne parlons pas du temps pour se former!
- Remplacements : pas de suivi de classe dans la durée
- Passage d'école en école, pas de vrai encadrement possible, pas d'intégration durable à une équipe
- Prise en charge des élèves dans les divers niveaux d'enseignement non garantie (un enseignant ne pourrait ne jamais faire de maternelle ou de CM)

Suppression des instances réflexives dans la formation des stagiaires

- La formation des enseignants recrutés (fonctionnaires stagiaires) est confiée à l'Inspection et non plus à l'IUFM.
- Le poids des inspecteurs est augmenté (choix des tuteurs, organisation de la formation, validation de l'année).
- Généralisation du modèle très imparfait de l'accompagnement des néo-recrutés sur LISTE COMPLÉMENTAIRE, affectés d'emblée sur un poste à plein temps.



- Malgré la disparition de la formation en alternance, les débutants pourront trouver des réponses **à des questions qu'ils se poseront** durant leur première année d'expérience.

(auprès de leur tuteur, collègues en poste, à travers des lectures, au sein de forums pédagogiques du web ou dans les rares formations organisées par l'employeur qui subsisteront)



Mais assurément, ils n'auront aucune réponse
aux questions qu'ils ne se poseront pas,

celles qu'on est conduit à formuler quand on peut « lever le nez du guidon » et interroger des pratiques qui semblent pourtant aller de soi mais peuvent se révéler inefficaces ou nuisibles à moyen ou long termes.

- Les enseignants débutants ne disposeront d'aucun lieu institutionnel pour échanger avec leurs pairs et entreprendre, avec eux et d'autres formateurs que leur tuteur, une réflexion sur les pratiques
- Désormais, l'entrée dans le métier se jouera dans une relation atomisée avec le seul tuteur.

LA MÉTHODE, LE PROJET...

- Une réforme imposée, non concertée, non réfléchie!
- Avec ce dispositif sans équivalent dans l'UE et dans les pays de l'OCDE, le pouvoir actuel a tout bêtement tiré un trait sur les dépenses de formation des maîtres.

**Tout simplement parce qu'il désengage
l'État autant qu'il le peut de
l'investissement éducatif.**

- Que dirait-on si, pour équilibrer le budget de la santé publique, le gouvernement décidait de supprimer les CHU et décrétait que la formation des jeunes médecins doit désormais se dérouler exclusivement « sur le tas » auprès de leurs aînés ? La santé de tous serait mise en péril.



Eh bien, c'est toute
l'école qui est affectée
par l'abandon de la
formation des
enseignants.



Conclusion

« Enseigner est un métier qui s'apprend ! »

C'est un problème CITOYEN concernant la formation de nos enfants et l'avenir de notre République !!!





Le Chat- P. GELUCK